

Communiqué de Presse

Paris, le 5 juillet 2023

L'AFIPEB PUBLIE LE BILAN RSE DE LA FILIÈRE PSE : UNE PREMIÈRE ÉTAPE ANNONCIATRICE DE PROJETS ET DE PROGRÈS

L'AFIPEB, représentant à l'échelle nationale l'ensemble de la filière de fabrication du PSE pour le BTP, publie son premier bilan commun de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

Ce document détaillé met en lumière les engagements, les actions et les résultats obtenus en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale. Il témoigne d'une mobilisation commune des industriels du PSE pour consolider leur démarche RSE et augmenter leurs investissements, notamment en matière de recyclage et d'amélioration du bien-être au travail.

Depuis de nombreuses années, la filière PSE est engagée dans une démarche RSE et certains membres de l'AFIPEB ont déjà publié des rapports RSE. Au travers de ce premier bilan, la filière porte un discours commun avec pour objectif de donner plus de visibilité aux efforts fournis et aux résultats obtenus.

"Notre démarche, en phase avec les demandes sociales, sociétales et environnementales actuelles, est volontaire. Elle place l'humain et son ancrage local au cœur des politiques de développement de nos entreprises. Notre objectif est que chacun trouve sa juste place au sein de la filière, se responsabilise, évolue... et que notre filière soit reconnue tant pour les valeurs environnementales que sociétales et solidaires qui l'animent."

Amaury Omnes, Président de l'AFIPEB

Pour assumer pleinement son rôle de responsable et répondre aux attentes de ses partenaires, publics et privés, la filière PSE met en évidence les réalisations significatives dans les trois domaines clés de la RSE :

- **L'engagement social :**

Les entreprises de la filière se donnent les moyens d'attirer les talents et de créer un environnement sûr et sain, où chacun trouve sa place.

→ **Elles soutiennent l'engagement des femmes**, occupant 33% des directions générales et présentes dans toutes les fonctions de l'entreprise telles que la production, la QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement), les laboratoires ou la logistique...

→ **Elles mettent en œuvre de nombreuses initiatives permettant d'assurer un environnement sain et sûr.** En témoignent : l'indice de fréquence des accidents de travail situé à un niveau particulièrement bas (22), le faible taux d'absentéisme (5,27%) et une répartition des anciennetés montrant la capacité des entreprises à fidéliser leurs collaborateurs (23% des salariés de 3 à 8 ans, 17% de 9 à 15 ans, 17% de 16 à 25 ans, 15% de plus de 26 ans).

- **L'engagement sociétal :**

Avec 30 000 emplois directs et indirects, l'AFIPEB représente, depuis près de 30 ans, une filière dynamique présente sur tout le territoire.

→ **Favorisant la création d'emplois locaux** (78% d'embauches en CDI) **et la formation continue des équipes** (8 500 heures de formation dispensées aux salariés en 2022), la filière a également permis l'emploi de jeunes en 2022, avec 18 stagiaires formés et 21 alternants.

→ **Impliqués au sein de leur territoire**, les membres de l'AFIPEB sont nombreux à encourager les initiatives d'associations locales ou à s'engager dans des actions solidaires.

- **L'engagement environnemental :**

Les entreprises de la filière PSE poursuivent leur transition écologique et énergétique amorcée il y a plusieurs années.

→ **Elles s'impliquent pour améliorer le recyclage du PSE** : 88% des sites de production d'isolants PSE sont équipés ou organisés pour la reprise des déchets de PSE issus de la découpe des produits neufs sur chantier.

→ **Elles mettent en œuvre d'importants moyens pour économiser l'eau** et préserver les milieux aquatiques afin de minimiser l'impact de leur activité.

→ **Afin de soutenir la décarbonation**, la filière a investi 3,75 M€ en 2022. Sur le terrain, plusieurs solutions sont d'ores et déjà opérationnelles. A titre d'exemples, l'hydrogène vert, généré par la centrale photovoltaïque placée sur le parking couvert de l'usine d'un des industriels, alimente ses chariots élévateurs ; l'énergie électrique produite par un parc éolien a permis à un second acteur d'utiliser une énergie 100% verte, dispositif complété par l'acquisition d'une chaudière biomasse ; d'autres encore ont changé l'ensemble des véhicules commerciaux de leur parc pour des voitures électriques.

Forte de ces actions et de ces engagements, la filière poursuit sa trajectoire après cette première étape annonciatrice de projets et de progrès !

"Au-delà de l'expertise développée par les industriels du PSE pour apporter des solutions d'isolation répondant à l'évolution des besoins de la construction, la filière est engagée envers ses salariés, ses parties prenantes, et, plus largement, en faveur de la société ainsi que de l'environnement."

Jean-Michel Guihaumé, Délégué Général de l'AFIPEB

Retrouvez le *Bilan RSE 2023 de la filière PSE* sur : www.afipeb.org
